PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE PUBLIQUE

TENUE PAR LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'INSTRUCTION

DU

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

LE 3 DÉCEMBRE 1820. (1)

LE 3 décembre 1820, la Société centrale d'Instruction, d'après l'art. 22 de son réglement, s'est réunie à midi et demi, en séance publique, dans la salle de la Mairie de Bastia au milieu d'un nombreux concours de Dames, d'Autorités et de Citoyens de toutes les classes, pour célébrer l'anniversaire du jour, où la Corse fut déclarée partie intégrante de la France.

M. Suzzoni, *Vice-président*, en l'absence de M. Vidau Président, a ouvert la séance par un discours analogue à l'objet de la réunion.

L'Orateur peint d'abord le deuil qui naguères couvroit toute la France. » Le plus grand des forfaits, ajoute-t-il, avoit détruit ses plus chères espérances, et r'ouvert toutes ses

---

(1) Cette séance se tenait ordinairement le 30 Novembre de chaque année : mais comme ce même jour plusieurs Membres de la Société avaient en raison des fonctions publiques dont ils sont chargés d'autres devoirs à remplir, on a jugé à propos d'ajourner la réunion au premier Dimanche de Décembre.

Sr. Mr. Targioni Tozzetti Professeur de Botanique à Florence

playes..... mais indigné de tant de perfidie, le Maître des destinées renversa par un véritable prodige les infames projets calculés sur l'auguste sang des Bourbons.... Le Duc de Bordeaux parut, et le voile funèbre qui couvrait la Patrie fut bientôt remplacé par des emblêmes de bonheur, et des devises de prospérité ».

Ici M. le Vice-président dépeint la joie, que cette naissance a répandue dans tout le Royaume; déjà toutes les passions, les intérêts les plus opposés sont sacrifiés par tous les partis près du berceau précieux où répose » l'héritier de la Monarchie la plus antique du Monde, le descendant de l'illustre famille, qui depuis, tant de siècles fait la gloire et le bonheur des Français ».

» C'est, » dit-il, » sous de pareils auspices, que nous r'ouvrons la séance solemnelle destinée à célébrer l'heureuse époque, qui nous réunit à la France...... » L'Orateur relève l'importance de cette réunion, si féconde pour nous en avantages réels, et en espérances solides. Il remarque que nous devons à la bienveillance de nos Rois le bonheur, dont notre île a joui dans les tems passés; et que c'est d'elle aussi que nous viendront les beaux jours, qui nous sont promis. La ville de Bastia surtout trouvera une preuve indubitable, de la justice des Bourbons dans la conservation de ses droits et de ses anciennes prérogatives. Il exprime ensuite la reconnoissance, que nous devons pour tous les bienfaits dont on nous comble, et exhorte ses collègues à se rendre dignes par leur zèle et leur activité des sollicitudes du Monarque. » Propageons les lumières, dit-il, par nos écrits, nos discours, et, s'il se peut, par notre éxemple; la civilisation fera des pas de géant, lorsqu'elle aura l'instruction pour guide. »

M. le Vice-président saisit ici l'occasion d'apprécier, autant que le lui permettent les convenances, les efforts de la Société; il jette un coup d'œil rapide sur le pro-

duit de ses travaux littéraires pendant l'année, qui va s'écouler, et finit par dire: » Continuons, Messieurs, à parcourir cette noble et intéressante carrière; nous trouverons une grande récompense dans la satisfaction générale, et dans l'idée flatteuse d'avoir contribué, autant qu'il était en nous, à améliorer le sort d'un pays, qui par sa position, son sol, et son dévouement au Roi, est digne de la protection du meilleur des Souverains.

L'époque heureuse de la réunion de la Corse à la France a été aussi le sujet d'une Ode italienne, dont a fait lecture *M. Casabianca, Louis*, membre correspondant à Pieve, canton de Tuda.

Le poëte après avoir exprimé la joie, qu'inspire à tous les Corses ce mémorable événement, observe que le plus grand avantage que la Corse ait retiré de sa réunion à la France, c'est de s'être vue separée d'un peuple malheureux et divisé, qui avait cessé d'être une Nation. Ce peuple jadis si célèbre avoit perdu jusqu'au souvenir de ses antiques vertus, dont le poëte rappelle ici les traits les plus frappans.

Bruto primiero, ergendosi
Sovra dell' uom, facea
L' augusto sacrifizio.....
Virginio apria le viscere
Dell' innocente figlia:
Versar, anzi che lacrime,
Dalle severe ciglia
Preferì sangue Attilio
Straziato dall' afra crudeltà.

Le tems a tout changé sur cette terre fertile en héros, et dont la gloire impérissable nous est encore attestée par d'illustres monumens,

.... nell' italo
Terren' ove ogni sasso

Membra le antiche glorie;
E insiem rattiene il passo
Al Sarmata, che attonito
Sente ammollirsi la barbarie in sen!

Les Corses cependant ont toujours combattu pour la liberté; ils ont conservé à travers les siècles la noble fierté de leur caractère.

Noi già perita Itália
Non abbiam mai deposto
L' acciar, che dolce un fremito
Di libertà nell' universo aprì;
Finchè di Gallia il provido
Alto consiglio a noi
Non fulse. Oggi nel numero
Gallia de' figli suoi
C' invita; oggi ineffabile
Gaudio di Tera fa brillare i cor.

M. Viale, l'un des Secrétaires, a lu ensuite une Elégie en vers italiens de M. Raffaelli, Antoine-Louis, Membre correspondant, demeurant à Tralonca, canton de Mercurio. Cette pièce a pour titre : *Lamento sulla tomba d'Elisa.*

Le Poëte dans le silence de la nuit dirige ses pas vers le tombeau de son amante : là il s'abandonne aux rêveries sombres et mélancoliques, que lui inspire la vue des campagnes, qu'il avoit souvent parcourues avec elle.

» Tutto ha posa.... del tuo grato sopore
Cortese, o notte, al mondo a me nol sei,
Chè il giorno, oimè! non basta al mio dolore;
E a stender va sul ciglio sol di quei,
Cui sorride fortuna, il sonno l' ale
Placide, e fugge dai mest' occhi miei.
Ah! poscia che oscurò morte fatale
Quella che amor fec' esca ai miei desiri
Beltà, che pure ahi! non parea mortale,

Qui vien sovente il cuore i suoi sospiri
A esalar tra le chete ombre, e nei strani
Del mio turbato immaginar deliri
Parmi talor, che, dalle ferree mani
Di morte tratta, a me che ognor la invoco
Risponda, e (o vane larve! o sogni vani!)
Qui presso di sua tomba al sacro loco
Le sue vegg' io talor forme divine
Biancheggiar della luna al lume fioco.
Qui ancor torno, e la chiamo, e alle vicine
Ramose piante se avvien pur che il vento
Agiti sibillando il verde crine,
Tendo l' orecchio, ed il soave accento
Parmi udir quasi da' suoi labbri, e intanto
Nell' ansio petto il cuor balzar mi sento;
E or qui vengh' io dal duol mio tratto, alquanto
A temprar l' amarezza del mio duolo,
Satollando la trista alma di pianto.
Deh! a me, che vedi derelitto, solo
Tra il cupo orror delle tenèbre (ahi lasso!)
Errar tentone pel funebre suolo,
Sii scorta, o Luna, e al mal distinto sasso,
Che chiùde Elisa, ahi fatta or muto gelo!
Guida il romito dubitoso passo.....
Ma tu t' ascondi; per lo vasto Cielo
Fuggenti nubi al timido splendore
Del tuo pallido volto atro fan velo.
Sol tratto tratto del lor seno fuore
Scappa, e rompe le tenebre talora
Lieve striscia di languido chiarore,
Che or breve scolca l' ima valle, ed ora
L' erta, e le balze dirupate e rotte
Del nemboso vicin monte colora....;
Ecco.... ah! le mie da gemiti interrotte
Querele ascolti, e n' hai dunque pietade,
O amabil Astro della fosca notte?
Sulla sua tomba ecco un tuo raggio cade;
E me ne addita la solinga via;
E languida non so qual voluttade
Della dolce al mio cuor malinconia;

Che tu, o raggio patetico, m' ispiri,
Molce l' asprezza della doglia mia....
Così splendevi, o luna!.... »

L'amant d'Elisa rappelle ici les doux momens qu'il passa près d'elle sur ce même côteau dans le plus beau soir de l'été.

» Dell' estivo seren vaga ridea
La memorabil sera, onde s'avviva
Soavemente tenera l' idea.
O noti luoghi! di fiorita riva
Meco sedea sul dolce pendio,
Cui garrula corrente onda lambiva.
Ivi il suo cuor ella svelava, ed io
Il mio schiudeale, e insiem doleamci, e il pianto
Io nel suo sen versava ella nel mio.
Molcean le alterne espansïoni intanto
Il comun duolo, e i saggi detti onesti
Nell' alma mia scendean con nuovo incanto.
Ah nè tu, Amor, più dolcemente mesti
N' udisti uscir da più bei labbri mai,
Nè più teneri e dolci atti vedesti. »

Le poëte raconte le dernier entretien qu'Elisa eut avec lui: elle lui peignoit la lutte cruelle, qu'excitèrent dans son cœur sa tendresse pour son amant, et son devoir envers son père; les efforts qu'elle fit pour arracher à l'auteur de ses jours un consentement, d'où dépendait son bonheur, et celui de son amant, et enfin l'inutilité de ses ardentes prières. A cette idée désolante etc. Elisa fondit en larmes.

» Pianse, e la voce le troncò il dolore,
E sul mio sen s' abbandonò languente;
E allor sentii del suo stretto sul mio
Cuor l'affannato palpitar frequente;
E già i miei labbri i suoi suggean, ed io
Già d'amor ebbro.... o voluttade! o istante!
Dolce bevea de' mali miei l' oblio....

Ahi! scossa a un tratto, dal mio petto ansante,
Si svelse; e allor mentr' io l'avide invano
Braccia tendea prostrato a lei davante,
Che rispingeami con tremante mano,
E il parlar vivo de' pietosi raì
Reo m'accusava di trasporto insano.
Sacra Elisa mi parve, e appena osai
Invocarla; e in me tacque ogni desiro,
Fuor che quel d' adorarla . . . . e l' adorai. »

Le poëte se plait à reveiller dans son imagination les tendres souvenirs, qui nourrissent tout à la fois, et soulagent sa douleur.

» Ah! tutto amor vivo mi pinge innanti;
E così mi consola or che il dolore
Perfin mi è caro dei passati istanti.
S' altro non v' ha, che il mio martir ristore,
Pietoso Amor, deh! nella grata almeno
Illusïone ognor lascia il mio cuore. »

Mais une idée plus solide et plus consolante vient alléger les peines de l'amant d'Elisa.

» Ma in sonno eterno Elisa ah! no, non dorme;
E qui ancor forse, ove lasciò il suo frale,
Cui vestian belle, ahi! ma caduche forme,
Fia che volgendo l' invisibil' ale
Miri pietosa il suo fedel, che geme,
E sospiri la bella alma immortale;
E fia pur anco (o lusinghiera speme
Cui sorride il mio cuor!) ch' un dì saremo
A eternitade in sen congiunti insieme.
Deh! affretta o morte quel momento estremo. »

M. Abbatucci, l'un des Secrétaires, lit plusieurs fragmens d'un mémoire intitulé: *De la Corse et de ses habitans*, adressé à la Société par M. Pietri de Sartene, président honoraire.

L'Auteur offre d'abord quelques notions succintes sur

la position géographique de l'île, sur son étendue en longueur du nord, au sud, et en largeur de l'est à l'ouest; il en fixe la circonférence à 489,615. toises, et toute la superficie à 2,072,441. arpens de 20. verges, dont 621,402. cultivés, 576,426. incultes, mais susceptibles de culture, et 874,612. qui ne sont ni cultivés, ni propres à le devenir.

Il présente ensuite le tableau, qu'elle offre, vue dans l'éloignement; il trace les différentes chaînes de montagnes, dont elle est couronnée, et où découlent d'innombrables rivières, que la fertilisent en la traversant.

Il passe à donner un précis de l'histoire du pays, il remonte jusqu'à son origine, qui se perd dans les tenèbres de l'antiquité; il croit cependant pouvoir avancer que la fondation de nos premières villes doit être attribuée aux Colonies Asiatiques, qui peuplèrent les côtes de la Toscane et de la Ligurie. Il étaye son opinion de l'autorité d'Hérodote, et de celle de Tite Live; il signale les principaux événemens arrivés dans l'île à partir de l'an de Rome 494. Il nous présente nos pères luttant sans cesse contre la puissance romaine; on les voit tantôt vainqueurs, tantôt vaincus; tantôt traités en alliés fidèles, et tantôt en esclaves factieux. Ici c'est un Consul, qui viole la foi des traités, que Rome livre à la discretion des Corses, et que ceux-ci punissent par un pardon généreux. Là nous les voyons invincibles malgré leurs défaites ressaisir par leur courageuse persévérance la victoire qui les avoit trahis, et prouver ainsi combien sont grandes les ames, qu'enflamme l'amour de l'indépendance.

Nous traversons une longue suite de siècles au bruit des guerres et des désastres. Des villes s'élèvent, tandis que d'autres sont ou saccagées, ou détruites. Mariana doit au célèbre Marius sa fondation et son nom, et Silla repeuple Aleria que 178 ans auparavant L. C. Scipion avoit

presque ruinée. A l'établissement de l'Empire à Rome la Corse est aussi entraînée dans le vaste mouvement, qui agitait l'Univers. Séparée ensuite de ce même Empire par Genseric Roi des Vandales, elle est reconquise par un Sicilien, et passe sous la domination des Empereurs de Constantinople. A des époques différentes elle est occupée momentanément par les Gots et les Lombards; elle rentre sous la domination des Empereurs d'Occident au rétablissement de ce nouvel Empire; elle éprouve de 806. jusqu'en 813. différentes incursions de la part des Mahométans, auxquels on doit attribuer la destruction de quelques-unes de nos anciennes villes. Ici l'Auteur nous fait visiter les ruines, que le tems et la guerre ont semées sur plusieurs points de l'île, comme des monumens de sa grandeur passée, et des longs malheurs qu'elle a essuyés.

La Corse tombe ensuite sous la domination de l'Église, sous celle des Pisans, sous celle de Gênes et de la Banque de S.t Georges. » Sous cette domination des marchands, » dit l'Auteur, » on commence à mettre à exécution le plan d'appauvrir et de dépeupler l'île, afin de la retenir plus aisément dans la soumission. »

En 1553, Henry II entreprend la conquête de la Corse. Sampiero s'illustre par sa valeur, et son amour de la Patrie; mais retournée sous le despotisme de l'office de S.t Georges la Corse recouvre enfin, à force de malheurs, le sentiment de ses droits et de ses forces. La revolte de 1729, éclate comme un volcan.

Les Gênois pressés de tous côtés obtiennent les secours de l'Empereur Charles VI: de nouvelles vexations avoient occasionné de nouveaux combats: en 1734, un gouvernement est organisé; au milieu de ces troubles Théodore parait. De hautes espérances données, de grands secours promis et accordés en partie; les droits que donnent et les talens et le courage; et par dessus tout cela le besoin

de changer un état qui ne pouvait empirer, telles furent les causes qui firent déférer le titre de Roi à cet illustre aventurier.

Nous voyons ensuite la France soutenir la cause de Gênes. Au comte de Boissieux, envoyé par cette Nation pour soumettre la Corse, succède M. de Maillebois qui triompha des habitans plutôt par la persuasion que par la force. Gênes ressaisit sa proie, qui ne tarde pas à se débattre dans ses fers. Alors les lâchetés, et les trahisons achevent l'œuvre de la tyrannie. Nos braves tombent sous le fer des sicaires. Le général Gafforj est par eux assassiné. Enfin Pascal Paoli parait en 1755, et la Nation, qui lui confia ses destinées, lui dut bientôt son indépendance. Ici l'on aime à contempler ce Grand-homme, surmontant par la force de son génie tous les obstacles, qui l'entourent, lutter à la fois contre la tyrannie, et contre les factions, pacifier son pays, et l'arracher à la domination Génoise, trouver dans l'enthousiasme national les ressources dont on avoit besoin pour résister à la plus puissante Nation de l'Univers; un peuple faible et pauvre, que tant de siécles de guerres, de persécutions, et de désastres avaient plongé dans la misère et la consternation; on aime à le voir établir le gouvernement de son pays sur des bases solides et équitables; lui procurer de bonnes lois, et en assurer l'exécution, allumer le flambeau des lumières, créér comme par enchantement une artillerie et une marine, et prouver enfin, comme le dit M. Pietri, ce que les Corses peuvent devenir sous un gouvernement juste fort et sage.

Bientôt ce même homme se sacrifie lui-même à la prospérité de son pays, et accueille avec empressement les ouvertures, qui lui sont faites par M. de Choiseuil dès qu'il est assuré que [illegible] Patrie pourra partager les brillantes destinées de la France. Et ici M. Pietri arrivé à l'époque

à jamais mémorable de 1769, termine ainsi cette partie de son ouvrage.

» Depuis cette époque seulement, et après 14 siècles de troubles, de guerres, et d'anarchie, les Corses ont commencé à jouir de la considération accordée en Europe aux Nations policées. Les principes de la révolution furent par eux accueillis sans étonnement, sans secousse, et sans crimes, malgré les tentatives de quelques bataillons de nouvelle levée, qui voulurent par leur exemple nous apporter la contagion des fureurs révolutionnaires. »

» Trop de confiance pour un nom chéri, arma en 1793 les Corses contre les Corses. En 1794 les Anglais chassés de Toulon réduisirent sous leur domination, avec les secours des habitans, les places de Saint Florent, de Bastia et de Calvi. »

» La couronne de Corse fut acceptée par le Roi Georges III ; mais son règne aussi ephemère, plus riche, mais plus faible, que celui de Théodore, offre aux auteurs dramatiques un sujet non moins piquant, que celui de la royauté du baron Allemand. »

» La Corse redevenue française a enduré sous la haute-police, fractionnée entre les mains de simples gendarmes, tous les malheurs inséparables de l'arbitraire et des lois d'exception, qui semblables à des torrens ravagent les champs sans les féconder. »

» L'ordre, la confiance, et la prospérité, qui règnent en France, vont être communs à la Corse. Réunis pour jamais à la Nation Française, les Corses se montreront dignes d'appartenir à cette grande famille. »

Après avoir fait connaître avec une heureuse précision les principaux événemens de l'histoire de la Corse, M. Pietri arrive à la peinture des habitudes, des mœurs, des usages, et du caractère de ses habitans. It cite d'abord l'opinion de quelques anciens sur ce pays. Au tableau hi-

deux, qu'en fait Strabon, il oppose l'agréable peinture, que Diodore offre de cette même île, dans laquelle il avoit voyagé à cette époque.

Pour assurer à l'opinion de ce dernier Auteur la foi qu'elle mérite, il relate plusieurs faits puisés dans notre histoire ancienne, et qui tous tendent à prouver la justice de cette apologie: il remarque ensuite que la Corse compte aussi parmi les auteurs modernes ses Strabons, et ses Diodores. Il signale les excès, dans lesquels se sont jettés, dans un sens comme dans l'autre, ceux, qui se sont faits nos apologistes, ou nos détracteurs, et il finit par observer » que *les règles à suivre pour apprécier les qualités morales des Corses ne doivent point différer de celles que l'on suit pour juger les Nations qu'on appelle civilisées.....* » Ce n'est point en citant quelques faits isolés, en relatant l'opinion de tel, ou tel autre auteur, en comparant les habitans de nos campagnes avec ceux des villes du Continent qu'on pourra donner une idée juste et vraie des mœurs du pays; il faut voir, examiner et juger sans prévention. » Car, » ajoute l'Auteur, » se placer sur une ville frontière pour prononcer défavorablement sur les qualités morales et intellectuelles des habitans de l'intérieur, n'est-ce pas imiter Strabon, qui jugea, et calomnia les Corses, après avoir regardé leur île des rivages de Populonia? » Et ici, M Pietri, essaye de peindre ce peuple qu'il veut faire connaître: » Les habitans de la Corse, » dit-il, » ont généralement une constitution robuste, les membres déliés et nerveux, les yeux et les cheveux châtains, le teint brun, et la taille moyenne. Faire remarquer toutes les nuances, qu'on observe parmi les habitans des divers cantons, ce serait entrer dans des détails minutieux. On voit dans chaque Canton, dans chaque Commune des individus bien constitués, et d'une taille avantageuse faire contraste avec un plus grand nombre d'au-

tres, dont la constitution est moins robuste et la taille au-dessous de la moyenne. D'où l'on peut conclure que la position, et l'exposition des villages, n'influe pas, comme cause unique, et principale sur le physique de l'homme..... En général les Corses sont courageux, bons amis, meilleurs parens, sensibles aux bienfaits, et plus encore aux injures. Ennemis de l'arbitraire, autant que soumis au pouvoir des lois, ils ont recours avec confiance aux Magistrats, pour obtenir un acte de justice ou même une faveur. Le caractère de l'homme en place leur en impose, sans les intimider; respectueux, mais fiers, ils n'éprouvent ni contrainte, ni embarras dans leurs discours, et ils exposent les faits les plus compliqués avec une précision, et une sorte d'éloquence, qui étonne les étrangers. En ce-ci ils sont ce qu'étaient au commencement du 16 siècle leurs ancêtres, dont l'historien Petrus Cyrneus a écrit : *Diceres omnes esse caussidicos.* »

L'Auteur recherche ensuite les causes de l'impatience, avec laquelle les habitans de nos campagnes supportent les dédains humilians, ou les trompeuses promesses de l'homme en place. Il peint leur dextérité à saisir le côté faible de celui-ci, et à rendre son amour propre la dupe de leur grossiéreté apparente.

Il attribue à la vivacité, à la pénétration de leur esprit leur aptitude aux grandes choses, leur peu d'étonnement au récit des actions remarquables, leur goût pour les discussions politiques, et la facilité avec laquelle ils agitent les questions les plus importantes en ce genre, sans songer, dit-il, qu'ils pesent le sort des Nations.

Il les justifie du reproche de légéreté, que leur adressent quelques historiens, en faisant observer que la révolte, ou la sédition furent toujours chez eux l'effet d'une cause irrésistible, et que depuis 1769. ils se sont reposés avec confiance dans l'état heureux où les avoit placés

leur réunion à la France : » En 1793, » ajoute-t-il, » Paoli, cet illustre chef de la Nation, n'auroit pas pu, malgré son influence et sa popularité, déterminer les Corses à reprendre les armes, s'il n'eût eu le prétexte plausible de défendre la liberté contre l'anarchie, qui commençait à peser d'une manière si effrayante sur la France continentale. »

Dira-t-on avec l'Auteur d'un libelle recemment publié que l'amitié chez les Corses ne peut pas être ce qu'elle est sur le Continent ? M. Pietri combat ce paradoxe avec les armes de la raison et de la vérité. Il prouve que ce sentiment généreux n'est pas incompatible avec l'esprit de famille, que l'on veut faire considérer comme la cause principale du fleau des *vendette*. Ce mot lui sert de transition, pour se livrer à un examen sérieux sur cet objet ; il doit, dit-il, ces éclaircissemens à la vérité et à sa patrie : écoutons-le lui-même.

» Non : ce n'est pas en Corse, que nacquit la maxime -- La vengeance est le plaisir des Dieux ; -- non, ce n'est pas de la Corse, que la férocité passa sur le Continent. Avant toute loi conventionnelle, le droit primitif impose à l'homme l'obligation de pourvoir à sa conservation, d'accourir à la défense de son prochain. La loi du talion antérieure à tout système de législation a précédé le code des *vendette*, que l'on reproche aux Corses. C'est de cette loi que découle le droit d'établir les lois pénales, auxquelles s'est soumise la race humaine réunie en société. L'homme n'a renoncé à l'usage de ses droits primitifs, et de ses forces particulières, que pour avoir une garantie plus assurée dans le concours des forces réunies de tous les membres du corps politique ; et si l'on peut supposer l'existence de quelques familles non liées entr'elles par des conventions, un meurtre commis par des individus d'une famille contre un individu de l'autre excitera une inimitié, et une guerre

intestine, entre ces deux familles, jusqu'à ce qu'une pacification les mette d'accord, ou bien, que par la victoire l'une détruise, ou soumette l'autre. L'état de nature tant vanté ne serait par le fait qu'un état d'anarchie, et de guerre continuelle.

Le climat, la position particulière de chaque peuple, ont sans doute influé sur la nature des lois pénales; mais leur but a été de contenir un chacun dans le devoir, et d'assurer à tous l'exercice de leurs droits.

Les premières Colonies, qui vinrent s'établir en Corse, ont dû suivre la même marche, en modifiant les droits primitifs, et en apposant à ces modifications les changemens, qu'exigèrent l'expérience, la progression des lumières, les institutions religieuses, et les relations des peuples environnans. Si ceux qui ont parlé et parlent encore de la *vendetta*, comme d'un sentiment essentiel au caractère de la Nation Corse, eussent, sans prévention, examiné ce qui s'est passé dans les diverses contrées de l'Europe, s'ils eussent comparé les Corses vindicatifs aux peuples civilisés du Continent, ils auroient, toutes choses égales, trouvé que le système des vengeances a aussi bien pesé sur le Continent qu'en Corse; que la nature humaine, dans une égale position est la même, et le résultat de la comparaison auroit fermé la bouche à l'erreur, et à la calomnie. »

» Je vais faire un récit fidèle sur le code des *vendette*, et je finirai par quelques observations sur ce qui s'est passé dans les mêmes circonstances chez nos frères du Continent. »

C'est dans cette vue, que M. Pietri remonte bien avant dans l'histoire du pays et des nations pour explorer, et nous dévoiler les causes éloignées de ce triste préjugé. Ces causes il les trouve et dans la législation même du peuple conquérant, qui avoit soumis la Corse, comme tout l'Univers, dans l'état d'agitation presque continuel de notre

patrie, et dans l'indifférence à notre égard des peuples, qui nous avoient soumis, et dans le déni de toute justice, et dans la facilité, avec laquelle on pouvait acheter l'impunité des plus grands crimes, sous la domination Génoise, et enfin dans l'intérêt même, qu'avoit cette Nation, à féconder le germe des discordes dans un pays, qu'elle ne pouvait soumettre.

De là, pour le bien même du pays, la nécessité de suppléer au défaut de force des gouvernans par la crainte réciproque, que s'inspiroient de nombreuses parentées: de là l'institution utile des médiateurs; dont l'intervention était si salutaire et si respectée. Ici l'Auteur entre dans de très-grands détails sur les usages établis pour les pacifications, sur la solemnité, avec laquelle on les faisoit, sur la sainteté des promesses des partis, dès qu'ils avoient dépouillé leur animosité, sur les sentimens de justice, d'honneur, et de générosité, qui animoient les hommes mêmes les plus acharnés à la perte de leur ennemi, envers l'homme faible et incapable de se défendre, et particulièrement envers les femmes. Il remarque sur-tout qu'une infamie eternelle eût couvert l'individu, qui aurait profité de l'état de guerre, pour s'enrichir des dépouilles de son ennemi. Nous voyons ensuite diminuer la force de ces institutions malheureusement nécessaires dans les tems passés, et s'établir le respect pour les lois, et la crainte salutaire de la justice, dont l'illustre Paoli peut être considéré parmi nous comme le restaurateur.

Ces observations conduisent l'Auteur à demander à tout homme impartial: 1.° Si chez les Corses l'esprit de vengeance, a été un effet de leur caractère, un instinct inspiré par la nature, ou seulement l'ouvrage de la dure nécessité qui leur faisoit une obligation de trouver dans leurs propres forces la garantie, et la protection, qu'ils réclamoient vainement du pacte social: 2.° Si tout autre

peuple, placé dans les mêmes circonstances, auroit pu prendre une attitude différente. C'est pour développer davantage son opinion sur ces deux questions, que l'Auteur parcourt l'histoire des Nations, et s'arrête plus particulièrement sur celle de la France; il y trouve d'anciennes lois, et de vieux usages, qui consacroient au tems de Charlemagne, et de Philippe Auguste le droit de la vengeance, et celui de racheter les crimes, et même la haine des ennemis. Il retourne ensuite à la Corse, et offre dans plusieurs articles fortement conçus et assez détaillés, la peinture du caractère de ses habitans.

Il leur donne un desir ardent de vivre dans leur patrie, ou d'y retourner, si des malheurs de famille, si d'autres causes puissantes les ont poussés dans des contrées éloignées, où plusieurs d'entr'eux ont quelque fois trouvé la fortune, et la gloire.

En parlant de leur goût simple et modéré, il se plait à détailler le genre de vêtement des hommes, et des femmes, qui habitent les campagnes; il fait connaître leur manière de vivre, de se loger, et de se nourrir, leur aversion marquée pour l'ivresse, et l'espèce d'infamie qu'on attache parmi eux à ce vice. Il les justifie du reproche d'oisiveté, qu'on a voulu leur faire plusieurs fois, et prouve que telle n'est pas la source de la misère du pays. » Ces causes, » finit par dire l'Auteur, » on les trouve dans le manque de population, dans l'éloignement des villages des meilleures terres; dans le grand nombre des petits propriétaires, qui n'ont pas les moyens de faire des avances, pour améliorer leurs propriétés; dans la difficulté des communications, qui rendent très-couteuse la circulation des denrées; enfin dans la rareté du numéraire, et non dans l'oisiveté des habitans de l'intérieur, auxquels elle n'est pas plus naturelle, qu'à ceux des villes maritimes, où règnent l'activité, et l'industrie. »

L'Auteur se trouve ici amené par son sujet à faire plusieurs observations sur la passion des Corses pour le métier des armes, et sur leur soin religieux à remplir tous les devoirs de l'hospitalité, la vertu chérie de ce peuple. Il fait ensuite connaître quelle est la langue du pays. » Le dialecte Corse est, » dit-il, » après le romain, celui de tous les dialectes italiens, où l'on trouve le plus d'analogie avec le toscan. » Pour soutenir cette opinion il entre dans plusieurs détails sur la prononciation, et la composition des mots; et finit pour nous donner l'espoir que la langue française, qui n'est pas encore généralement connue parmi nous, sera dans une cinquantaine d'années parlée en Corse peut-être avec plus d'exactitude et de pureté, que dans quelques Départemens de la France continentale.

L'Auteur consacre un article assez long au soin de faire connaître quelles sont aujourd'hui, et quelles ont été dans les tems passés les opinions, et les pratiques religieuses des Corses, quelle influence la superstition a eu sur leurs ames, et sur les événemens du pays. Pour remplir le but, qu'il s'est proposé dans cet ouvrage, il démontre l'absurdité des injures dirigées sur cet objet contre les Corses, par l'auteur d'un libelle recemment publié sur les mœurs du pays.

M. Pietri expose ensuite comment la jeunesse est élevée dans sa patrie, quelle tendence l'éducation donne aux esprits, et quel résultat elle produit sur le physique des habitans; enfin quelle influence elle a sur leurs mœurs, et particulièrement sur celle des femmes, dont l'Auteur fait aussi la peinture.

» Les femmes sont ordinairement bien faites, et robustes; ont les traits agréables, le teint un peu pâle, et la peau belle; mais les soins, et les travaux domestiques altèrent cette fraîcheur native, et cet air de délicatesse, qui tiennent lieu de la beauté.

Elles sont généralement d'un caractère vif, mais dociles, laborieuses et économes: attachées à leurs maris, et à leurs familles, elles montrent dans les circonstances difficiles un courage, et des sentimens virils, de sorte qu'au dire de Petrus Cyrneus, elles n'ont de femme que le corps. Malgré le relâchement des mœurs introduit par la fréquentation des peuples continentaux, la fidélité conjugale n'a rien perdu de son prix..... »

Ici viennent se ranger plusieurs observations sur les causes de la prédilection, dont les enfans mâles sont ordinairement l'objet dans toutes les familles, sur la vigilance des parens à préserver de toute tache l'honneur de leurs filles; sur les formalités des mariages; sur le secret avec lequel on le propose; sur le soin que l'on a de ne pas se mésallier; sur certains usages particuliers à différentes parties de l'île pour la conduite des nouvelles mariées d'un village à un autre, quand elles se rendent dans la maison de l'époux, comme aussi à l'occasion de la naissance des garçons; enfin sur le soin rigoureux, qu'ont toutes les mères, de nourrir elles-mêmes leurs enfans.

L'Auteur termine cette première partie de son mémoire par la peinture du vif intérêt, que prennent tous les parens au sort de celui d'entr'eux, qu'ils voyent atteint d'une maladie grave. C'est sur tout alors qu'on connaît la force de leur affection. Si le malade succombe, ses funerailles attirent autour de son cercueil toute une nombreuse parentée: rien n'égale la désolation, dans laquelle la jette ce malheur; dans différens cantons les femmes sont chargées de payer à la mémoire du défunt le tribut de louanges, et de larmes, que la douleur commande, et dont l'usage a consacré l'offrande; et c'est dans ces plaintes, qu'elles improvisent à cette occasion, et que l'on appelle *Ballati*, ou *Bocerati*, que l'on remarque par fois des traits d'un vrai génie poëtique.

Après avoir fourni sur cette matière différens détails forts curieux, et qui attestent combien il a étudié les mœurs, et les usages de ses concitoyens, M. Pietri remarque qu'il faut relever de ces observations qu'il n'est peut-être pas de lieu sur la terre, où l'on s'afflige autant qu'en Corse sur les restes inanimés de l'homme.

Il suspend ici son travail, et nous laisse espérer que dans la seconde partie de cet ouvrage il fera bientôt connaître ce qu'ont fait pour la Corse les divers gouvernemens, auxquels elle a été soumise.

M. *Biadelli*, *Vincent*, membre résidant, a fait ensuite lecture d'une pièce de vers libres, ayant pour titre : *Carme Patrio*, adressée à la Société par M. Graziani, curé de Cervione, membre correspondant.

Ce ne sont pas les hauts faits des héros, qu'il se propose de chanter sur la lyre ; il adresse ses chants à sa patrie.

. . . . A te sól sacri i primi,
A te, alma Patria, a te pur sacri sieno
Gli ultimi versi miei. Tu, che mi fosti
Culla, e fors' anche tomba mi sarai,
Questo ben tu merti tributo.

La Corse, que les Grecs appelèrent tantôt du nom de Tera, et tantôt de celui de Cirnos, fut tirée, ainsi que l'île de Delos, du sein de la mer, où elle était ensevelie

Da voce onnipossente all' aer puro.

Delos a été le berceau des enfans de Latone ; mais tous les immortels sont venus fixer leur séjour à Cirnos, et l'ont embelli de leurs dons.

. . . . Tu a Tera (1) i primi

(1) Tera en grec signifie chasse.

Passi volgesti, o Vergine, cui piace
I Cervi snelli di ramosa fronte,
E 'l Cinghial marso saettar. Non altra
Terra arborosa nel terrestre giro,
Da tante ingombra piante idee, del crudo
Ondi-sonante mar crude vicende
Nate a veder. Tu sul meriggio al rezzo
Con le seguaci Ninfe vi ricovri,
Fugace Damma d'inseguire stanca
Per l'inaccesse rupi, e al rauco canto
Delle Cicade, a Febo, care dormi.
Non osano guatar tue sante forme
I Satiri procaci, e nei secreti
S'ascondono recessi della selva.
Quando nel gorgo d'Occidente scende
Il tuo german, e l'ignee ruote han posa
La scabra fuggi faticata balza,
E al lago riedi, che t'è sacro. (3) Incontro
Ti vengon l'onde impazienti, e liete
Lambon la tua chioma lucente. Il vago
Di Latmo cacciator su gli ostricosi
Scogli t'attende, e il placido amoroso
Argenteo raggio, ond'è beato, chiama.
Proteo, Nerèo, Melicerta, Glauco,
Palemòn, Ino i tempestosi fiotti
Lascian del mar canuto, e riverenti
Ti fan corona sul tranquillo margo.

Apollon est aussi venu à Cirnos. Il y a planté le laurier; il a prodigué à ses enfans la verve poëtique; il a fait jaillir de son sein les eaux thermales et acidules, et l'a enrichi d'une foule de plantes médicinales.

. . . . La Panacea, la Calta,
L'amaro assenso, il verde ibisco, il timo,
La scilla, il croco, l'amaranto, e tutta

(3) L'étang de Diane, situé dans la partie orientale de l'Ile, et renommé pour la pêche des huîtres.

La vegetal morbifuga famiglia.
. . . .

Bacchus quitta l'Olympe,

. . . . Ove alla mensa assiso
Dei Numi l' immortal nettar bevea
E qui di fulvi turgidi recemi,
E di pampini ornò l' irto temuto
Tirso, ...
. . . . . . e fors' anco qui Giove dal gravo
Fianco ripose delle Ninfe in grembo
Il Dio bi-madre.

Aussi nos vins l'emportent-ils sur les vins les plus vantés.

. . . . Propaginosa
Vite non qui, di sudor lungo industre
Frutto; ma quasi di natura dono.

Venus visita à son tour nos rivages. Ici le poëte offre un tribut d'éloges aux Dames qui sont venues embellir la fête. Nous croyons devoir transcrire ce morceau en entier.

Pur venne a Tera Venere ridente,
E del mirto, ch' eterno qui verdeggia,
Inghirlandò l' ambrosio crine; il miro
Quindi discinse malioso cesto,
E miel versò sulle dogliose freccie,
Ch' il crudo amor d' amaro fele asperge.
Ben vel sapete voi, Ninfe cirnee,
Che qui sedete a coro in lieto giorno,
Giorno, che a Patria ricordanza è sacro:
E quando in Etna sull' incude anela
Il geloso Vulcan, o stanco dorme,
Pur riede à Tera l' acidalia Diva,
E i risi, i giochi, e le leggiadre danze
Dei mirti all' ombra, o della Luna al raggio
Con voi comparte, e con le Grazie ignude.

Nous offrons pareillement en entier les vers, dans lesquels on peint l'arrivée du Dieu Mars dans nos contrées.

Fama è, che Marte, al suol di Tracia il tergo
Volgendo, a questa rinomata spinse
Di belliche virtù terra nudrice
La sonante volubile quadriga.
Meraviglia a veder! Primiera innanzi
La dalle cento reboanti bocche
Nunzia di strage, e van vie-via le bianche
Ali-pedi paure, e l'error, ritti
I crini sulla fronte, e intorno immane
Valor, accorta vigile Prudenza,
Amor di patria, Amor di gloria, Fede
Intemerata, indomita Costanza,
Animosa invincibile Fatica,
E di circoli armata, e di quadranti
L' infallibil Matési. Appar non lunge
La danzante Vittoria, che sostenta
D'una man l' immortal nettarea coppa,
E il sacro lauro, ond' ingombrò le chiome,
Dei Prodi guiderdon, con l' altra addita;
E a lei d' appresso viene la canora
Di Mnemnosine figlia con la tromba,
Fugatrice d' oblio. Grandeggia il Nume,
Alto sedente sul carro; dechina
Il brando formidato, e quinci e quindi
Dall' ondeggiante atro-velluto ciglio
Lampeggia un guardo di letizia, e passa.
Tal dalle cieche roteanti nubi
Trapela il solar raggio, e all' alpe ride
Dalla trisulca folgore scoscesa,
Ride, e l'orror della tempesta abbella.
Ben' in mirare d' esultanza grido
I Prò di Cirno miser tal, che udiro,
E il capo, di nativa ulva ricinto,
Proteser fuori dalla conca, e intorno
Attoniti guatando il Tebro, e l'Istro,
Il settemplice Nilo, il Ren bicorne,
La Tana l'Ebro alla materna Teti
Quasi scordarsi di recar tributo.
E ben spargeste generoso sangue
Dal cocente meriggio alle fredd' Orse,

E dagli Arabi nudi ai più remoti
Regni, e sull' alte fulminose spade
Posò Vittoria, Eroi, figli di Cirno,
Eroi, figli d' Eroi.

Pallas arrive enfin; c'est à elle que nous devons l'olivier qui, quoiqu'en dise Senéque (4), prospère ici mieux que par tout ailleurs; c'est aussi par sa faveur que

. . . . dell' armi, e del regno
Sorse quell' uno alla difficil arte,
Ch' animoso fugò l'orrore, e l'onta
D' abominato ligure servaggio.

Ici le poëte par une transition heureuse, célèbre la Divinité tutélaire, qui nous a tirés de l'abîme, pour nous placer au comble du bonheur. Jupiter, dit-il, d'accord avec Pallas inspira aux Rois

. . . . le sante
Vindici leggi, di Minerva padre,
Giove, che pur dei Regi è padre, e scettro
Lor diè temuto venerando . . . .
Ma licenza indomabile prevalse;
. . . . e le dire
Colpe effrenate gravazzar nel sangue;
. . . . finchè largite
Dal buon Saturno all' uom fur nuove tempre
E nuove leggi . . . .

De combien de maux ne serions-nous pas aussi accablés,

. . . . s' altro Saturno il Ciel pietoso
Alfin non dava ai nostri prieghi, e al pianto.
. . . .
Astro Borbonio, della notte oscura
Rischiarator, salve; non fia ch' offenda
Nembo incitato da crucciosi venti
Il risorgente tuo vivido raggio,
E alto sul bel paese, e eterno splendi,
Che chiude il *Reno*, *il mar*, Pirene, e l'Alpe.

(4) Casaque palladio munere bruma caret. *Senéq. Epig.*